

**Xavier North**

*Ministère des Affaires étrangères*

## **LE PARI FRANCOPHONE**

### **Entretien avec Dominique Wolton**

**Dominique Wolton** – L'Europe, la Francophonie : n'y a-t-il pas là des alliances contradictoires ?

**Xavier North** – On ne le dit pas assez, mais il y a (toutes choses étant égales par ailleurs) beaucoup d'analogies entre la construction européenne et le mouvement francophone. En termes de politique culturelle, ce sont nos deux principales solidarités internationales, l'une et l'autre fondées sur la culture. La première repose sur la conscience forte d'une communauté de destin, et sur l'affirmation d'une identité paradoxale, d'une diversité constitutive, la seconde sur une langue partagée. Mais fonctionnellement, nous en attendons des effets assez semblables : qu'elles nous permettent par le jeu des alliances de mieux nous affirmer dans un monde « global », qu'elles nous servent de caisse de résonance pour nos idées ou nos messages, de bras de levier pour nos intérêts culturels dans le monde.

Cela ne va pas sans difficultés, parce qu'il y a toujours un prix à payer pour l'interdépendance : il arrive que nos intérêts ou nos idées ne coïncident pas avec ceux de nos partenaires ; le respect des alliances suppose une règle du jeu – chacun des membres du « club » dispose en principe des mêmes droits – et par voie de conséquence souvent des concessions, la moindre n'étant pas, précisément, d'avoir à jouer la carte du multilatéral, c'est-à-dire de confier à d'autres le soin non seulement de défendre, mais de définir nos positions et de les mettre en oeuvre. De même que nous ne sommes pas seuls dépositaires de l'identité culturelle européenne, nous ne sommes pas seuls propriétaires de notre langue : il faudrait avoir la sagesse de le comprendre, et en tirer toutes les conséquences. Oserais-je dire que nous ne l'avons pas toujours ?

Mais le pari de la supranationalité ou de l'organisation en réseau, c'est qu'au final la balance est positive entre les domaines où il nous faut « en rabattre », et ceux où au contraire nous tirons une force accrue de conjuguer notre énergie nationale à celle de nos partenaires. Jusqu'ici, nous ne nous en sommes pas trop mal trouvés, en Europe, comme dans le monde francophone. C'est d'ailleurs pourquoi ces deux grandes orientations de notre politique culturelle extérieure bénéficient en France d'un très large consensus.

**D.W.** – Et pourtant, pourquoi si peu d'intérêt pour la Francophonie en France ?

**X.N.** – J'allais dire : parce que nous souffrons d'un excès de position dominante. Mais c'est doublement faux. Les Français ont naturellement tendance à considérer la francophonie comme acquise, à réagir – face à un non-francophone –

comme si la planète entière devait parler français. Ils vivent d'ailleurs très douloureusement le changement de statut de leur langue, dans un monde qui a profondément changé, dans son organisation internationale comme dans ses modèles de référence, les circuits d'échanges étant désormais dominés par un libéralisme d'inspiration anglo-saxonne porteur d'une langue qui n'est pas la leur. Alors que le français est devenue une langue d'influence mondiale, ce qui lui offre d'incomparables atouts, beaucoup continuent à caresser la chimère d'une langue universelle (ce n'est pas la même chose), parlée par les élites, les organisations intergouvernementales, etc.

Bref, ils vivent paresseusement sur ce qu'ils considèrent, à tort, mais spontanément, comme une rente de situation, dont ils pressentent la fragilité sans prendre suffisamment conscience que la francophonie est un combat permanent (non pas contre l'anglais, bien entendu, mais pour préserver la capacité d'influence de notre langue dans le monde) et surtout sans mesurer que dans ce combat, ils ne sont plus majoritaires, loin s'en faut, puisque si la France est en raison de son poids économique le principal bailleur de fonds, l'ensemble des pays «ayant le français en partage» – selon la terminologie des organisations multilatérales francophones – rassemble une population supérieure à celle de la France même. Ils se comportent comme s'ils étaient seuls responsables, et seuls comptables de leur langue, alors qu'ils ne sont plus en position dominante. Ce décalage entre la perception de la Francophonie et sa réalité explique peut-être une certaine indifférence de l'opinion publique à l'égard de son organisation internationale, dont ils mesurent mal les enjeux.

Mais si par francophonie, justement, vous entendez la pratique de la langue française en tant que telle, je ne partage pas votre sentiment. À bien y réfléchir, il y a peu de sujets plus passionnés en France même, sans doute parce qu'il s'agit – avec l'attachement au territoire, et la citoyenneté qui s'attache à la naissance ou à la résidence sur ce territoire – d'un des deux éléments constitutifs de l'identité nationale : voyez la fortune (qui ne cesse d'étonner les étrangers) de la dictée de Bernard Pivot, voyez les débats qui ont entouré une éventuelle réforme de l'orthographe, et qui continuent d'entourer la recherche d'équivalents «français» à des mots d'origine étrangère. Voyez surtout, *a contrario*, la méfiance traditionnelle dont témoignent les Français à l'égard des accents du français parlé en dehors de France : autre manifestation de l'ethnocentrisme que j'évoquais tout à l'heure. Mais si nous voulons le dépasser, il faut bien mesurer les rapports de force, et les enjeux identitaires qu'il recouvre.

**D.W.** – Jusqu'à où la Francophonie peut-elle jouer des 4 dimensions langue – culture – politique – économie ?

**X.N.** – Depuis l'origine, le mot «francophonie» a un double sens, puisqu'il désigne à la fois la pratique de la langue française dans le monde et, légitimée par cette référence même, une coalition d'États (qui n'est pas exclusive d'autres alliances) rassemblés par des intérêts partagés. Cette ambiguïté fondatrice, vous la retrouvez dans le mot «entente» – que l'on serait peut-être bien inspiré de substituer au mot «francophonie», parce qu'il est plus aisément intelligible –, mais le mot a malheureusement été «préempté» par le vocabulaire diplomatique : comme si à *nous comprendre* dans l'ordre du langage, nous étions tenus de *nous accorder* dans l'ordre du politique, de l'économique, du culturel, etc. Le mouvement francophone est fondé sur ce pari.

Jusqu'à où réussissons-nous à le tenir ? L'avenir le dira. Contentons-nous d'observer que, sur quelques-unes des questions touchant à l'organisation des hommes dans la cité (la diversité culturelle, la démocratie), à la production des richesses (le développement durable), ou à la promotion des valeurs (le droit, la paix dans le monde), l'Organisation internationale de la Francophonie apparaît comme un forum de concertation et une force de proposition irremplaçables, puisqu'il ne se passe pas une année, ou peu s'en faut, sans qu'un nouvel État ne frappe à sa porte. De sorte que le danger qui guette la Francophonie, si danger il y a, ce n'est pas la désaffection des foules, du moins hors de France ; c'est peut-être l'excès de séduction, parce qu'elle comporte un risque inhérent de dilution. Cette organisation est assez souple pour admettre en son sein des membres associés et des observateurs ; mais faut-il aller jusqu'à faire l'impasse sur la référence fondatrice à la langue commune ? C'est douteux, et il serait cohérent non seulement avec le projet initial, mais avec la place éminente réservée à la préoccupation linguistique dans les cultures francophones, que l'usage effectif de la langue française et la volonté de contribuer à son développement restent des éléments discriminants.

**D.W.** – Comment sensibiliser les scientifiques à plus d'engagement dans la Francophonie et à réfléchir sur l'anglais langue scientifique dominante ?

**X.N.** – Sur cette question lancinante, nous gagnerions à avoir une attitude décripée. Le fameux discours sur l'universalité de la langue française (tenu, soit dit en passant, par des gens qui n'étaient pas même compris dans leur village) se heurte aujourd'hui à la rugueuse réalité de la paillasse des laboratoires, comme il échoue à diminuer le stress des contrôleurs aériens. On peut le déplorer, mais cela ne sert à rien, puisqu'il y a des domaines où le recours à un sabir international s'impose, et que telle n'est pas la vocation historique du français, langue de nuances, et non de communication immédiate.

Mais cela ne signifie en aucune manière que le français soit inapte à transmettre des savoirs complexes, au contraire : pour la grande majorité des étudiants, qui ne sont pas destinés à devenir des chercheurs, le français peut rester un outil privilégié d'accès à la science, ne serait-ce que parce que le poids des savants francophones, dans l'élaboration du savoir mondial, a été – et demeure – tout à fait considérable. Certains voudraient que nous n'ayons pas trouvé le virus du Sida, inventé le mètre, la photographie ou l'aéronautique, mais c'est faux. Ce qui vaut pour les sciences dites « dures » vaut *a fortiori* pour les sciences humaines et sociales, qui se sont toutes – sans exception – constituées dans une référence profonde au langage. Si la théorie de la relativité se moque de son support linguistique, il n'en est pas de même des conceptions de Dumézil sur l'origine des peuples européens ou des aperçus de Fernand Braudel sur la longue durée. De sorte que les efforts que nous déployons pour faire entendre plus fortement la voix de la France dans le débat mondial des idées ont évidemment partie liée avec les progrès de la Francophonie. Ils supposent aussi, pour en élargir la portée, que nous mettions en œuvre, simultanément, des politiques de la traduction, organisées par grand bassin linguistique...

**D.W.** – Les forces et les faiblesses de l'action culturelle de la Francophonie à l'extérieur par rapport à la Grande-Bretagne, l'Allemagne ?

**X.N.** – Ni la référence à l'Allemagne, dont la langue enfermée au centre de l'Europe ne peut pas s'appuyer sur une histoire coloniale, ni la référence à la Grande-Bretagne, qui bénéficie pour sa langue et pour ses industries culturelles du levier démultiplicateur offert par la puissance américaine, ne sont véritablement pertinentes, même si nous partageons avec celle-ci des obligations, des atouts et des handicaps hérités de nos empires respectifs, et avec celle-là (on ne le dit pas assez) des intérêts linguistiques communs en Europe.

La force de l'action culturelle de la Francophonie, c'est sans doute de pouvoir exploiter l'extraordinaire richesse offerte par sa diversité – une diversité qui ne serait pas accessoire, comme elle le serait pour d'autres ensembles géopolitiques (rassemblés autour d'intérêts commerciaux, un attachement inégalement partagé au régime parlementaire, etc.), mais *essentielle*, dans la mesure où sa promotion à partir d'un commun dénominateur (la langue française) constitue l'objet même de son organisation. Du Québec au Mali, de la communauté française de Belgique au Vietnam, nous sommes porteurs non pas d'un modèle de société (elles sont infiniment diverses) mais d'une commune exigence de dialogue, entre des cultures que sépare leur niveau de développement mais qui ont tout à gagner à entrer en résonance les unes avec les autres, et avec les autres cultures hors de l'espace francophone, grâce à la langue française. Et d'une conviction sur l'égalité *dignité* (sinon sur l'égalité) des cultures : au-delà, le message a une portée universelle.

Sa faiblesse ? On a scrupule à l'avouer, mais elle réside sans doute dans les contraintes que s'est donnée son organisation institutionnelle. La question intéresse à vrai dire la France tout autant que la Francophonie elle-même. Les Britanniques comme les Espagnols – dont la langue est la seule véritable concurrente du français – considèrent *a priori* que leur langue est un bien à partager et n'hésitent pas à confier à d'autres le soin de la promouvoir<sup>1</sup>. Quand ferons-nous entrer dans nos dispositifs de diffusion linguistique des enseignants libanais, québécois, suisses ou marocains ? Aurions-nous si peur de leur « accent » (comme si nous n'en avions pas un à leurs yeux) ? Quant au multilatéral francophone, à la brillante exception près de TV5, il n'a pas vocation à intervenir en dehors du territoire des États membres. Certes, l'Agence universitaire de la Francophonie, comme l'Agence intergouvernementale le fait pour des artistes ou des écrivains, aide des universitaires africains, par exemple, à participer à de grands rendez-vous internationaux. Mais ni l'une ni l'autre n'ont une véritable politique culturelle extérieure à destination des pays non-francophones. La France sur ce terrain se trouve un peu seule. Peut-être (je l'ai laissé entendre) en est-elle partiellement responsable.

**D.W.** – L'enjeu le plus important pour l'action culturelle de la France dans les années à venir ?

X.N. – De savoir nous organiser pour mieux répondre à la « demande de France » qui s'exprime çà et là dans le monde. Pas partout, bien sûr : ne nous faisons aucune illusion sur le degré de connaissance qu'ont de nous, Français, des millions d'hommes et de femmes (après tout, nous ne représentons qu'un pour cent de la population mondiale) ou sur la sympathie dont nous bénéficions dans nombre d'enceintes internationales, où nous sommes souvent considérés comme des gêneurs, des empêcheurs de danser en rond (il arrive que nous en tirions quelque gloire). Le discours sur l'universelle bienveillance que nous témoignerait la planète – « l'étrange amour de France » dont parle si justement Carlos Fuentes, et de manière si émouvante – est proprement insupportable quand on le généralise à l'ensemble du globe, surtout quand c'est nous qui le tenons.

Il reste qu'il y a sur tous les continents, sans exception, une demande *extraordinairement* forte qui s'exprime à l'égard de la culture de notre pays et de sa langue, pour des raisons diverses, et qu'il nous faut savoir l'identifier, y répondre, c'est à dire la capter. Extraordinairement, parce que nous sommes les seuls, je dis bien les seuls, par rapport à nos concurrents et à nos partenaires, dont l'image – quand elle existe – soit à ce point déterminée par la langue et la culture. Pour le meilleur et pour le pire : cette détermination nous met a priori en position de force pour défendre nos intérêts culturels, mais du coup nos intérêts commerciaux ou politiques peuvent en souffrir, parce que l'image de nos atouts technologiques, de nos réussites scientifiques, du dynamisme de certaines de nos entreprises tend à passer au second plan. Et puis, cette attention extrême qui se porte sur la culture française ne va pas non plus sans inconvénients, car d'être en permanence sous les feux de la rampe, il lui faut en quelque sorte tenir son rang : c'est en permanence que l'on suppose son déclin, que l'on s'interroge sur sa fécondité, qu'on la confronte à la vitalité d'autres cultures. La lecture des grands magazines anglo-saxons est à cet égard édifiante.

Or, cette demande est en partie nouvelle, et ne coïncide qu'imparfaitement avec la carte des bastions traditionnels de la Francophonie, entendue ici dans sa dimension linguistique, qu'il s'agisse de couches sociales ou de régions du monde : il y a en Asie, en Amérique latine, en Afrique anglophone, dans les pays du Golfe et surtout dans les grands pays émergents (Chine, Inde, Mexique, Brésil, auxquels il faudrait ajouter la Russie) de nouveaux publics pour le français, étant entendu que la langue globale s'y est définitivement imposée (ou s'y imposera) comme langue (transmise ou acquise) de communication internationale. À partir de motivations très diverses (touristiques, professionnelles ou – pourquoi pas ? – idéologiques, parce que le français y apparaît comme porteur d'un modèle de diversité culturelle alternatif au modèle anglo-saxon dominant), ces publics se tournent vers la langue et la culture françaises pour y chercher des outils de développement, des grilles de déchiffrement du monde, ou encore des raisons de conforter, de dynamiser leur propre identité culturelle en l'enrichissant de la culture des autres.

Et le problème qui se pose à nous est dès lors : comment faire en sorte que cette demande soit satisfaite, puisqu'il est de toute évidence dans notre intérêt bien compris qu'elle le soit ? Comment organiser nos moyens pour éviter de la décevoir, s'il est vrai que décevoir une attente comporte plus d'inconvénients encore que de ne pas avoir à y répondre ? Sommes-nous d'ailleurs – c'est la question clé – en mesure d'y répondre en misant exclusivement sur nos propres forces ? C'est là que les solidarités européennes et francophones prennent tout leur sens. Et de même qu'il faut (si j'ose dire) faire sortir l'Europe de l'Europe, parce qu'elle n'est pleinement elle-même qu'en dehors d'elle-même, confrontée à la diversité du monde, de même réussissons-nous peut-être un jour à faire sortir la Francophonie de la Francophonie ; et comme nous tentons de le faire avec nos grands voisins européens, que nous incitons à intervenir avec nous hors de l'Union européenne, peut-être réussissons-nous à entraîner hors de l'espace francophone les organisations internationales de la Francophonie et les États concernés, ou mieux encore : à nous laisser entraîner par eux, dans des partenariats à géométrie variable mis au service de la langue et des valeurs que nous avons « en partage ».

## NOTES

1. Comme le remarque Jack BATHO in *La Bataille pour le français*, ADPF, 2004, p. 14, en suggérant de « mutualiser » nos efforts de promotion, à l'instar de nos partenaires ibériques.